

COVID-19 MISE À JOUR DU 1er avril

Au Québec, les autorités [restreignent désormais l'accès](#) à la région de l'Outaouais et à certains secteurs des Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie–Centre-du-Québec afin de freiner la propagation de la COVID-19.

À Ottawa, Justin Trudeau assure qu'il fera tout le nécessaire pour [éviter une pénurie](#) de matériel médical au Québec ou ailleurs au pays, mais qu'il ne peut rien garantir.

Le premier ministre n'a pas exclu la possibilité que des «mesures» puissent être mises en place jusqu'au mois de juillet, sans préciser si le confinement en faisait partie.

Une lettre officielle, ainsi que la carte d'identité d'Hydro-Québec permettront de franchir les barrages routiers pour les employé-es qui ont besoin de se déplacer dans le cadre du travail (ressources minimales et critiques).